

- 6.10 De plus, le Comité recommande que le gouvernement du Canada recherche la coopération des provinces intéressées à appuyer davantage l'« internationalisation » de l'éducation, c'est-à-dire la mobilité des étudiants et des universitaires, les échanges entre institutions et les réseaux internationaux de recherche et de développement.
- 6.13 Le Comité recommande donc que le gouvernement étudie sérieusement les programmes qui aideront les chercheurs et les universitaires canadiens ainsi que les établissements d'enseignement supérieur au Canada à entretenir les échanges internationaux qui seront utiles au Canada.

Réponse

Par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), le gouvernement entretient d'excellentes relations avec les provinces dans le domaine des activités internationales reliées à l'éducation. Le CMEC a été invité à participer aux réunions sur la coopération nord-américaine en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, ainsi qu'aux tables rondes visant le renforcement de la coopération avec l'Union européenne en matière d'éducation. Il a également été représenté aux réunions traitant de l'éducation dans le cadre du forum de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). À l'occasion, certaines provinces ont aussi été représentées individuellement à ces assises. Le gouvernement a l'intention de mettre à profit cette coopération pour l'indispensable « internationalisation » de l'enseignement supérieur.

Comme nous l'avons signalé dans notre réponse à la recommandation 6.4, le Canada négocie actuellement un programme de coopération en matière d'éducation et de formation avec l'Union européenne et un autre semblable avec les États-Unis et le Mexique. En outre, nous serons sans doute en mesure de participer d'ici deux ans au Programme de mobilité des universitaires dans l'Asie-Pacifique.